

L'exploitation :

Nom	Site 1
Lieu-dit	LE COSQUER
Commune	GLOMEL
Canton	ROSTRENEN
Parcelle cadastral	OC 372 – 373 – 375 – 376 ET ZS N° 57-58

Nom	Site 2
Lieu-dit	KERDREIN
Commune	GLOMEL
Canton	ROSTRENEN
Parcelle cadastral	YR 75 - 84

PJ N°2 PLAN AU 1/2000^{ème} DES ABORDS DE L'INSTALLATION



- Tiers
- Maisons des pétitionnaires
- Bâtiment existant
- Remise
- Maison ancien exploitant
- Exploitation voisine

Echelle 1/2000 ème
 GAEC ELEVAGE BERNARD
 KERDREIN - 22110 GLOMEL

PJ N°3 PLAN AU 1/650^{ème} DE L'INSTALLATION

**PJ N°4 COMPATIBILITE DU PROJET AVEC LE DOCUMENT
D'URBANISME LOCAL**

Le GAEC ELEVAGE BERNARD n'a aucun projet de construction sur les parcelles OC 372 – 373 – 375 – 376 ET ZS N° 57-58. La commune de Glomel ne dispose pas de PLU, elle est soumise au règlement national d'urbanisme. (RNU)

PJ N°5 CAPACITE TECHNIQUE ET FINANCIERE

M. BERNARD Fabien et M. BERNARD José disposent de l'expérience nécessaire à la conduite sanitaire et technique de leur élevage.

Pétitionnaires	Formation/Diplôme	Expérience
BERNARD Fabien	BTSA ACSE	2013
BERNARD José	BAC PRO MECANIQUE	2016

Le projet : Les associés du GAEC BERNARD souhaitent régulariser et augmenter leur effectifs vaches laitières pour réaliser leur droit à produire qui s'élève à 1 700 000 L. Le GAEC BERNARD possède déjà une déclaration pour 150 vaches laitières sur le site du COSQUER et un RSD pour 30 vaches sur le site de KERDREIN. Le projet est de regrouper toutes les vaches laitières sur le site du Cosquer.

Le GAEC n'a pas de projet de construction.

D'autre part les éleveurs n'hésitent pas à faire appel à des conseillers techniques ou financiers tel que:

- Innoval
- La laiterie SODIAAL
- Le centre Comptable : CER
- Approvisionnement : Eureden
- Le centre vétérinaire KREIZ BREIZ à ROSTRENEN

D'un point de vue économique, aucun investissement supplémentaire n'est à prévoir. Ainsi l'augmentation du lait commercialisé va permettre une progression de l'EBE. Le niveau d'annuités reste semblable à aujourd'hui, il en résulte donc une augmentation du solde disponible pour les prélèvements privés et la marge de sécurité.

En conclusion, cette augmentation d'effectifs, en cohérence avec la surface exploitée, permet de renforcer la structure actuelle.

**PJ N°6 JUSTIFICATIF DE LA CONFORMITE DU PROJET AUX
PRESCRIPTIONS GENERALES**

DISPOSITIONS GENERALES

Comme prévu par le code de l'environnement, le pétitionnaire énumère et justifie dans son dossier d'enregistrement les dispositions prises pour la conception, la construction et l'exploitation des installations afin de respecter les prescriptions de l'arrêté. Les articles non cités dans la suite du document ne font pas l'objet de prescriptions à justifier. Il peut s'agir de définitions ou autres dispositions.

1.1.1 Article 1 : Installations classées soumises à enregistrement sous la rubrique 2101-2

- Présentation du GAEC ELEVAGE BERNARD

Présentation de l'exploitation GAEC ELEVAGE BERNARD	
Adresse du siège	COSQUER 22110 GLOMEL
Numéros de pacage	022 071 944
Numéros de SIRET	379 8141 89 000 13
Numéro de l'élevage	22061323
Nombre de sites après projet	2
Canton du siège d'exploitation	ROSTRENEN
Communes concernées par le plan d'épandage :	GLOMEL

Membres	Date de naissance	Date d'installation	Jeune Agriculteur
BERNARD Fabien	31/01/1987	2013	NON
BERNARD JOSE	25/03/1990	2016	NON

- Présentation du projet du GAEC ELEVAGE BERNARD

		Volume des activités avant-projet GAEC ELEVAGE BERNARD	Volume des activités après projet GAEC ELEVAGE BERNARD	Production annuelle
Rubrique	Nature des activités	Nombre d'animaux en présence simultanée	Nombre d'animaux en présence simultanée	
2101-2 b	Vaches laitière	150	185	1 700 000 L
RSD	Vaches laitière	30	/	
Cheptel non classé	Génisses	135	160	
2101-1c	Bovins viandes	110	135	
	Veaux de boucherie	45	0	